DEPARTEMENT **DES DEUX-SEVRES** 

## VILLE DE NIORT



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

**SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018** 

Délibération n° D-2018-429

Votants: 42

Convocation du Conseil Municipal:

le 21/11/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral :

le 04/12/2018

Travaux d'aménagement rues de Ribray, de la Gavacherie, Fief des amourettes et Trois Coigneaux - Création d'une Commission de Règlement Amiable

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

### Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : BEAUVAIS Elisabeth

## Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON

### Excusés:

Monsieur Alain GRIPPON, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 27 novembre 2018**

Délibération n° D-2018-429

### **Direction Patrimoine et Moyens**

Travaux d'aménagement rues de Ribray, de la Gavacherie, Fief des amourettes et Trois Coigneaux -Création d'une Commission de Règlement Amiable

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort réalise actuellement plusieurs chantiers d'aménagement :

- rues de Ribray et de la Gavacherie,
- rue Fief des Amourettes, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération du Niortais.
- rue des Trois Coigneaux (entre la rue de la Gare et la rue de l'Yser).

Malgré un important dispositif d'accompagnement des commerces de ces zones pendant les travaux, il n'est pas exclu que des difficultés dans l'exercice de leur activité commerciale apparaissent.

De manière préventive, il est proposé au Conseil municipal de créer une Commission de Règlement Amiable. Cet organe pourra être saisi par les commerces qui estimeraient avoir subi des préjudices directement liés aux aménagements en cours.

La Commission aurait comme missions, l'instruction des dossiers d'établissement de préjudice, ainsi que l'établissement d'une proposition d'indemnisation auprès du Conseil municipal de la Ville de Niort, le cas échéant.

Par analogie à des expériences de travaux urbains d'envergure, ce montage constitue une situation transitoire et préalable à un contentieux, il facilite l'établissement d'un accord amiable entre les parties, permet de proposer au Conseil municipal de voter une juste indemnisation lorsque cela s'avère nécessaire, met fin à des poursuites potentielles et ultérieures auprès des juridictions compétentes, en premier lieu auprès du Tribunal Administratif.

Afin de conserver la plus large indépendance à cette Commission, il est proposé de prendre l'attache de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Poitiers pour qu'il désigne un magistrat qui en assurera la présidence.

Par ailleurs, les instances suivantes ont été sollicitées: la Préfecture des Deux-Sèvres, la Trésorerie Générale, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres, la Chambre de Métiers, la Communauté d'Agglomération du Niortais et le Syndicat des Eaux du Vivier, afin de déterminer avec ces partenaires représentatifs, l'organisation de cette Commission, le choix de ses membres et d'arrêter la liste et le nombre de ses représentants.

Un périmètre de travaux a été dressé. Il détermine et limite le champ d'application de cette procédure de Règlement amiable à l'espace concerné au sein duquel le commerce demandeur doit être établi.

Il appartiendra à la Commission, dès sa constitution, d'arrêter les modalités d'instruction des dossiers de préjudice, de déterminer une date de première recevabilité de ces dossiers.

Il est proposé que la Ville de Niort désigne deux élus pour siéger dans cette instance.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la création d'une Commission de Règlement Amiable afin de régler en premier et dernier recours les litiges liés aux aménagements des rues de Ribray, de la Gavacherie, du Fief des Amourettes et de la rue des Trois Coigneaux, tels que détaillés en annexes ;

- désigner deux représentants de la Ville de Niort pour siéger au sein de la Commission ;

Désignés : Madame Valérie BELY-VOLLAND Conseillère municipale Monsieur Dominique DESQUINS Conseiller municipal

- limiter le domaine d'intervention de la Commission au strict périmètre arrêté et présenté en annexe à la présente délibération.

LE CONSEIL ADOPTE

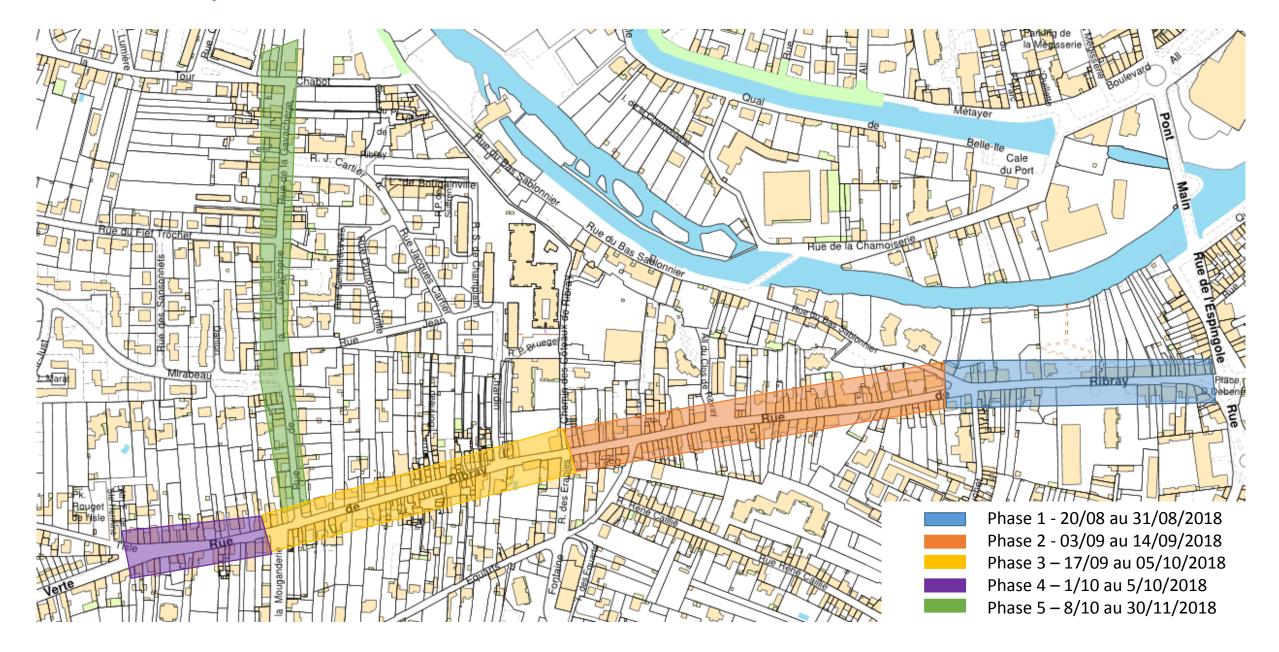
Pour: 42
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 3

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

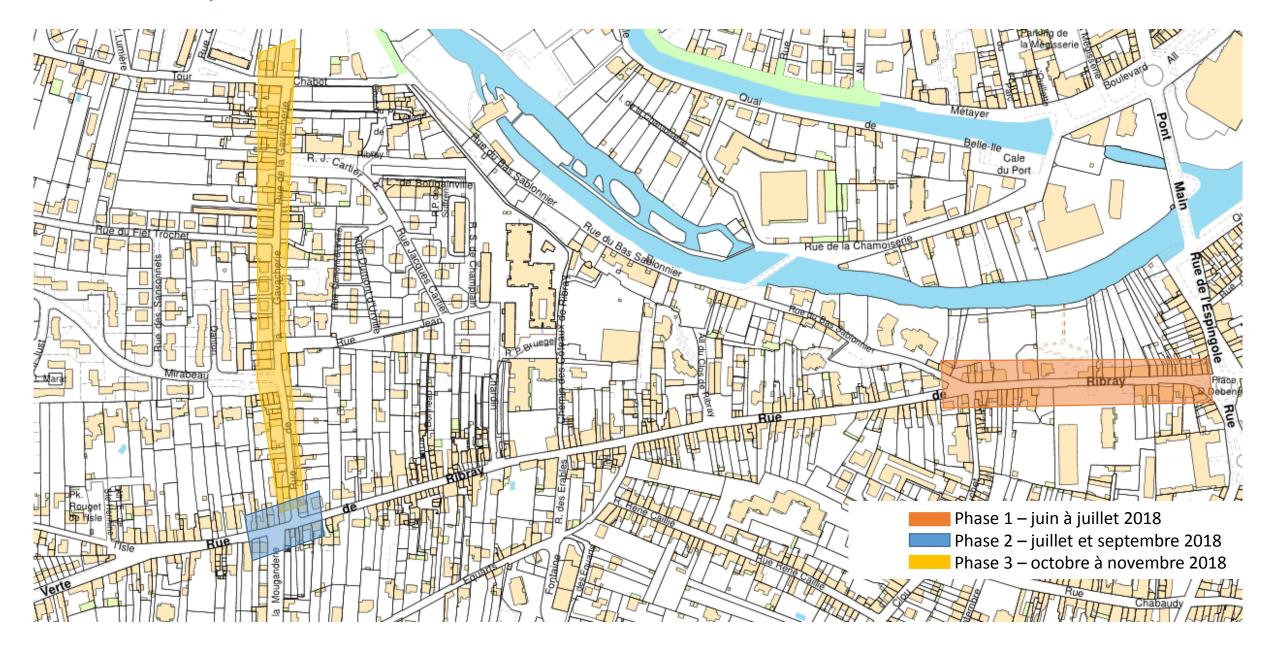
Signé

Dominique SIX

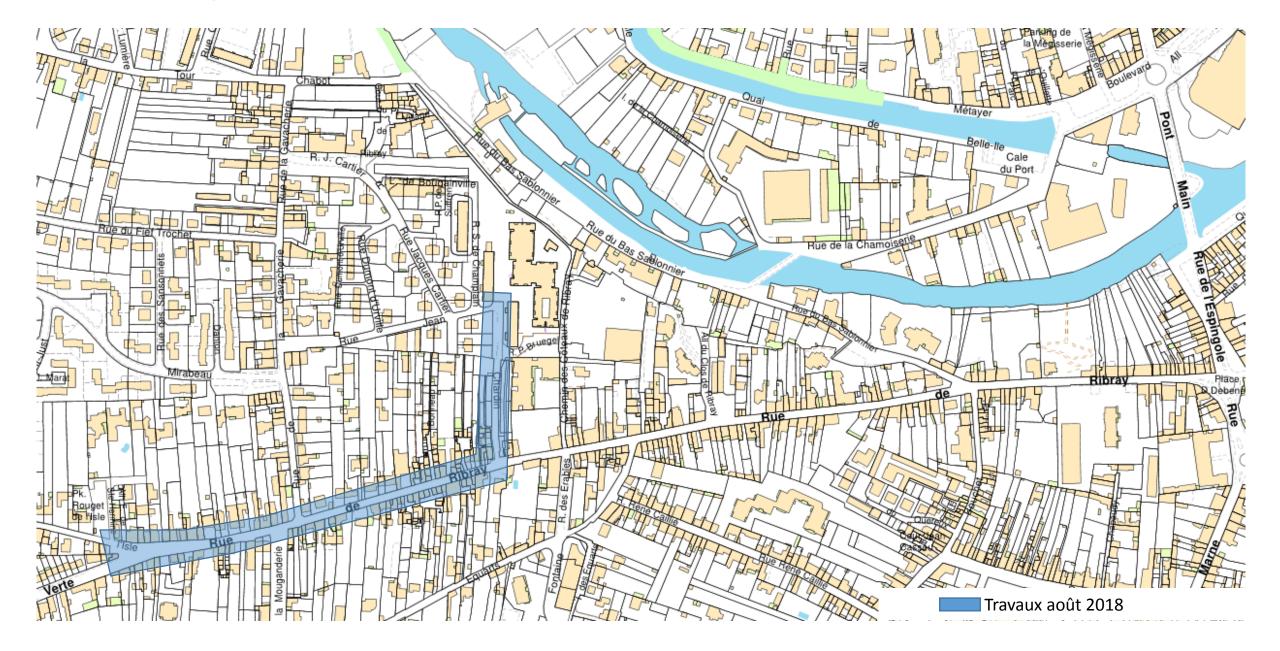
# Ribray Gavacherie – réfection de chaussée VDN



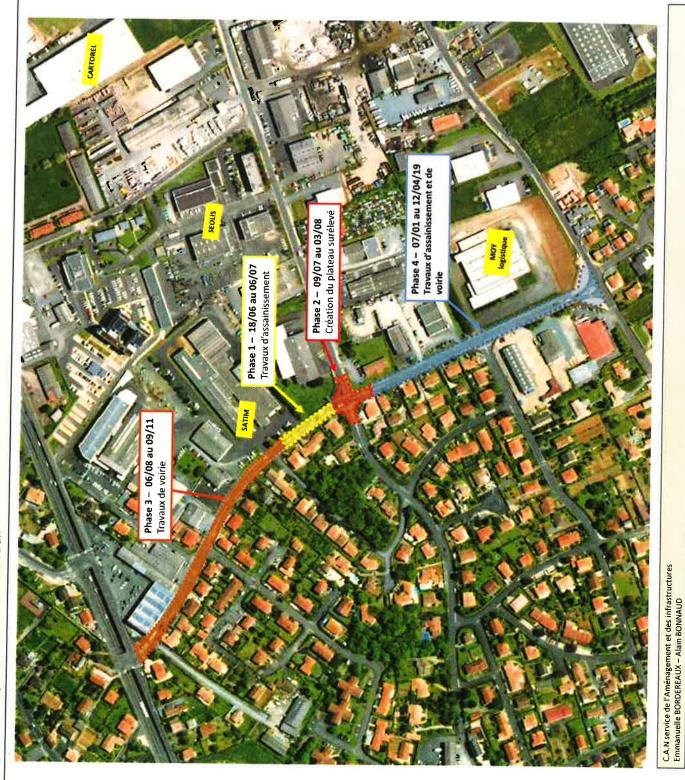
# Ribray Gavacherie – Adduction Eau Potable SEV



# Ribray Gavacherie – Travaux de fibre - CAN



NIORT Parc d'Activités Pierre Mendès France - Requalification des rues Fief d'Amourettes et Ferdinand de Lesseps Phasage général prévisionnel des travaux







NIORT Parc d'Activités Pierre Mendès France - Requalification des rues Fief d'Amourettes et Ferdinand de Lesseps Phase 1 - Travaux d'assainissement du 18 juin au 6 juillet (3 semaines)

# Fief d'Amourettes section avenue de Paris / Herbillaux

1 accès entreprises / riverains maintenu par itinéraire de déviation

Sens avenue de Paris / Herbillaux



C.A.N service de l'Aménagement et des Infrastructures Emmanuelle BORDEREAUX – Alain BONNAUD



Phase 2 - Travaux de voirie du 9 juillet au 3 août 2018 (4 semaines) – Création plateau surélevé carrefour Amourettes / Herbillaux NIORT Parc d'Activités Pierre Mendès France - Requalification des rues Fief d'Amourettes et Ferdinand de Lesseps

# Fief d'Amourettes section avenue de Paris / Herbillaux

1 accès entreprises / riverains maintenu par itinéraire de déviation

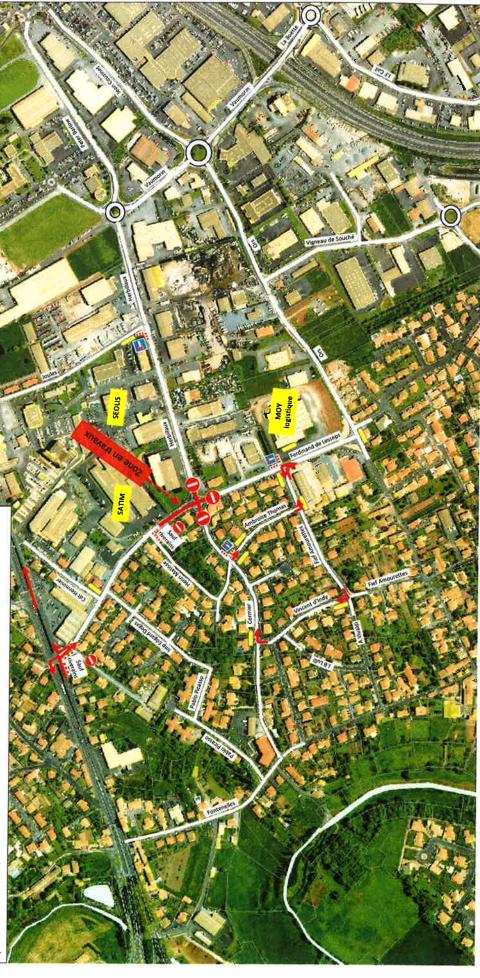
# . Sens avenue de Paris / Herbillaux

Déviation accès Mendès France par Avenue de Paris Route Barrée, sauf riverains et Accès commerces

. Sens Herbillaux / avenue de Paris

Route Barrée,

Déviation centre-ville par giratoire « MAAF » afin d'éviter le trafic de transit dans le quartier de Souché



C.A.N service de l'Aménagement et des infrastructures Emmanuelle BORDEREAUX – Alain BONNAUD



Niort Parc d'Activités Pierre Mendès France - Requalification des rues Fief d'Amourettes et Ferdinand de Lesseps Phase 3 - Travaux de voirie du 6 août au 9 novembre 2018 (3,5 mois)



Travaux par demi-chaussée – Accès entreprises et riverains maintenus

par itinéraire de déviation via rue Joules

Sens avenue de Paris / Herbillaux

to Borróo

Déviation riverains / accès commerces par rue Joules Déviation accès Mendès France par avenue de Paris

. Sens Herbillaux / avenue de Paris

Route en sens unique,





Niort Parc d'Activités Pierre Mendès France - Requalification des rues Fief d'Amourettes et Ferdinand de Lesseps Phase 4 - Travaux d'assainissement et de voirie du 07 janvier au 12 avril 2019 (4 mois)

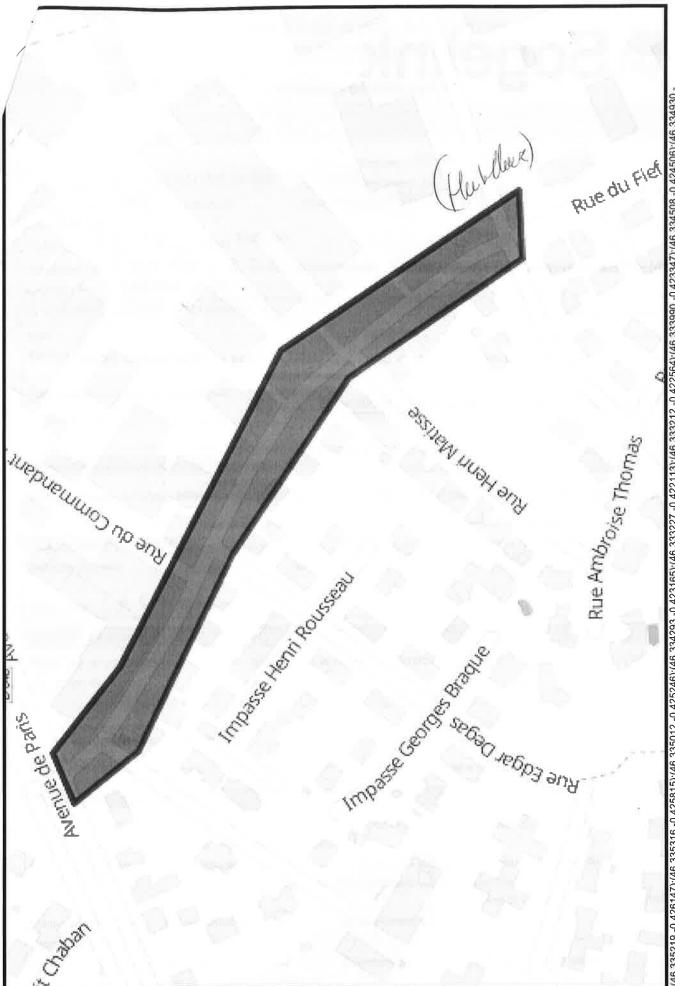
# Fief d'Amourettes section Herbillaux / les Ors

Travaux par demi-chaussée – Accès entreprises et riverains maintenus par itinéraire de déviation

- . Sens Herbillaux / les Ors Route Barrée,
- Sens les Ors / Herbillaux



C.A.N service de l'Aménagement et des infrastructures Emmanuelle BORDEREAUX – Alain BONNAUD



(46.335219 - 0.426147);(46.335316 - 0.425815);(46.335012 - 0.425246);(46.334293 - 0.423165);(46.333227 - 0.422113);(46.333212 - 0.422564);(46.333990 - 0.423347);(46.334508 - 0.425816 - 0.425814);(46.335219 - 0.426147);

